

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU GARD

Nombre de membres	
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice
19	17
Présents	Qui ont Pris part Au vote
11	14

Date de la convocation  
17/01/2020

OBJET  
DE  
LA DELIBERATION

**DEMANDE DE FONDS  
DE CONCOURS A  
NIMES METROPOLE**

**ECOLES NUMERIQUES**



## REGISTRE DES DELIBERATIONS

**SEANCE DU 23 JANVIER 2020**



**DELIBERATION N° 08**

**DU**

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le vingt-trois janvier, à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- E. ARGOLAS (procuration à J. MATHIEU-CHARRE)
- C. ZAMBUJO (procuration à J.-M. CUILLE)
- B. ETTORI (procuration à J.-C. MAZAUDIER)
- P. HUBERT, excusée
- S. MATHIEU, excusé
- K. BIZANIER, excusée

Mme K. PERROTIN a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de remplacer un ordinateur à l'école élémentaire, devenu trop vétuste. Il faut également acheter de nouveaux stylets pour les TBI (stylets pour les enseignants et pour les élèves).

Dans ce cadre, il est possible d'obtenir un Fonds de concours de Nîmes Métropole, au titre de la thématique « Écoles numériques ».

Le montant total des dépenses du projet s'élève à 846 € HT. Aucune autre subvention ne peut être obtenue pour ce projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de Fonds de concours auprès de Nîmes Métropole pour ce projet « Écoles numériques »

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Claude MAZAUDIER



The image shows a blue ink signature of Jean-Claude MAZAUDIER over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de SAINT-CHAPTES' and '(Gard)'.